

[BOUYGUES TELECOM] UNE DELOCALISATION QUI FAIT BONDIR LA CFDT !

Meudon-la-forêt, le 28 mars 2025 – Lors du Comité Central d'Entreprise de ce jour, Bouygues Telecom a précisé le détail des activités concernées par la délocalisation de certains métiers de la France vers Rabat au Maroc et Porto au Portugal. Cette transition s'opérera progressivement entre le centre externe de Rabat et la filiale de Porto.

Conformément aux engagements pris par la Direction, **ce processus se fera exclusivement sur la base du volontariat.**

Aucun départ contraint n'aura lieu.

Délocalisation qui se fera au fil de l'eau. L'image de **deux récipients communicants** illustre parfaitement cette évolution : au fur et à mesure qu'un poste se libère en France, un autre se crée à Rabat ou à Porto, assurant ainsi un transfert des emplois.

? Volonté affichée de réduire les effectifs en France :

La Direction a activé plusieurs leviers pour réduire les effectifs :

- *Non-remplacement des départs sauf exceptions,*
- *Accord sur les mobilités,*
- *Congés de mobilité pour quelques services à faible Turn-over. Une ouverture de négociation est à l'étude pour permettre aux salariés concernés par la réorganisation de bénéficier d'un congé de mobilité avec compensation partielle de salaire afin de chercher de nouvelles opportunités.*

La Direction souhaite réduire les effectifs sur la base du volontariat, une approche qui, bien que flexible, comporte des risques pour les salariés. La CFDT insiste sur la nécessité d'un accompagnement adéquat afin que cette réduction ne se fasse pas au détriment des employés, qu'ils partent ou qu'ils restent. Elle revendique des garanties solides pour protéger l'avenir professionnel de tous.

? Malgré les excellents résultats de l'entreprise, la réduction des coûts salariaux apparaît injustifiée :

Face à cette situation, une demande ferme est formulée pour l'ouverture de négociations visant à mettre en place un plan d'accompagnement structuré et équitable.

L'objectif est double : **garantir des bonnes conditions de travail et des formations adaptées aux salariés restants** sans alourdir leur charge de travail et **assurer un accompagnement renforcé pour ceux qui quittent l'entreprise**, avec un soutien à la reconversion et à la réinsertion professionnelle

' La CFDT fera tout pour freiner la baisse des effectifs en France '

énervé

TABLEAU POUR SAVOIR SI VOTRE SERVICE EST CONCERNE - Les activités en transformation de l'entreprise sont désormais classées en catégories :

- ? Catégorie 1 : Activités en croissance (Renforcement des effectifs et recrutement),
- ? Catégorie 2 : Activités en transformation (intégration de l'IA et de l'automatisation),
- ? Catégorie 3 : Activités en décroissance (Réduction des effectifs et délocalisations).

TABLEAU POUR SAVOIR SI VOTRE SERVICE EST CONCERNE

Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky [S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)

Facebook [S3C Télécoms prestataires IDF](#)

insta [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Linkedin [S3C Télécoms Prestataires IDF](#)

Threads [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Tiktok [S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)

Documents

[UNE DELOCALISATION QUI FAIT BONDIR LA CFDT !](#)